



Session de Formation

Formation de maintien de qualification 2015 contrôleur technique de véhicules GAZ

Référence stage : FCA-15-VL-MQGAZ-4H-V01.00

Contexte : Action de formation pour le maintien de la qualification GAZ 2015 des contrôleurs techniques de véhicule automobile conformément aux prescriptions de l'annexe IV de l'arrêté ministériel du 18/06/1991 modifié

Objectifs :

- Rappels des obligations en termes d'équipements et d'infrastructure pour exercer l'activité de contrôle technique des véhicules automobiles GAZ
- Rappels des exigences des textes réglementaires
- Maîtriser les exigences du lexique des défauts constatables au CCT VL point « G » (Contrôle de l'installation gaz carburant sur véhicule)
- Maîtriser les exigences des instructions techniques SRVFG-1 et SRVFG-2
- Rappels des connaissances techniques nécessaires à l'activité de contrôleur technique des véhicules automobiles GAZ
- Obtenir l'attestation de formation délivrée par FCA

Public visé : Contrôleur technique automobile de véhicule qualifié GAZ.

Type d'action de formation : (Au sens de l'article L 6313-1 du Code du Travail), entretien ou perfectionnement des connaissances.

Méthode pédagogique : Téléformation

Moyens d'encadrement : sans objet (FAD)

Suivi de l'exécution du programme : Logiciel et plateforme de E-learning de FCA

Document de suivi des stagiaires : Logiciel et plateforme de E-learning de FCA

Contrôle de connaissance : sans objet (non imposé par la réglementation)

Critères de validation : Avoir effectué les 4 heures de téléformation

*Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes dans le cadre de la formation continue
sous le numéro de déclaration d'existence N° 82 42 01816 42*

Durée : 4 heures

Coût :
60 € HT/personne

Date :
2015

Lieu :
FAD

Horaire :
4 heures FAD

Formation
Contrôle
Automobile

Rue Barthélémy
Thimonnier
42300 Mably

tél : 04 77 44 27 17
fax : 04 77 44 27 19

[http://www.
controle-technique.org](http://www.controle-technique.org)

Attestation de stage : Les attestations de stage sont établies conformément aux prescriptions de l'instruction technique SR/V/032 et des prescriptions de l'arrêté du 18/06/1991 modifié.

Moyens pédagogiques formation :

- Micro-ordinateur
- Liaison ADSL

Moyens pédagogiques formation pratique : sans objet

Programme et durée de la formation

Référence module	Intitulé module	Durée
Module 1	- Type de réservoirs GAZ (GPL et GNC)	55 min
Module 2	- La GPL (réglementation, information, lexique des défauts)	1 h 40
Module 3	- GNV - GNC	55 min
Module 4	- Comparaison GPL-GNC et conclusion	30 min
Durée total :		4 heures

Parties du programme et temps prévus en formation à distance

L'intégralité de la formation

Parties du programme et temps prévus en travaux dirigés

Sans objet

Parties du programme et temps prévus en atelier

Sans objet

